



## ***Il n'est pas trop tard pour préparer l'entrée de la Fonction publique hospitalière en DSN !***

***Net-entreprises organise deux webinaires dédiés aux futurs déclarants de la Fonction publique hospitalière les 26 et 28 octobre***

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) doit s'appliquer à l'ensemble de la Fonction publique au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2022. 5,6 millions d'agents de la Fonction publique sont concernés, dont plus d'un million d'agents de la Fonction publique hospitalière. Pour les accompagner dans les dernières étapes de cette transformation, Net-entreprises organise deux nouveaux webinaires, dédiés aux futurs déclarants de la Fonction publique hospitalière.

Ces webinaires auront lieu le 26 octobre 2021 à 10h et le 28 octobre 2021 à 14h. Ils seront animés en direct par Alain Belaïd de la Carsat Sud-Est et Didier Kuhn du GIP-MDS. Ouverts à tous, ils s'adressent aux employeurs qui souhaitent préparer ou finaliser la préparation de leur entrée en DSN, avec des conseils pratiques et opérationnels adaptés aux spécificités de la Fonction publique hospitalière (personnel médical et non médical, étudiants pour les centres hospitaliers universitaires, etc.).

A l'issue de la présentation, ces employeurs auront toutes les clés en main pour déposer leur première DSN en mode test !

Pour y participer, il suffit de s'inscrire aux liens suivants :

- [Inscription pour le 26/10](#)
- [Inscription pour le 28/10](#)

Le replay sera mis à disposition à l'issue de la session sur le site [Net-entreprises](#).

La DSN utilise les données de la paie pour remplacer les démarches déclaratives par un flux informatique unique, mensuel et sécurisé via le logiciel de paie. La collecte des données est mutualisée et partagée avec les organismes de protection sociale selon leurs besoins. Les données servent à la fois au recouvrement des cotisations sociales et à celui du prélèvement à la source, à l'ouverture et au calcul des droits des salariés et des agents.

## Contact presse

GIP-MDS

[Marie-Amélie Roguet](#)

07 86 28 97 90

Equancy&Co

[Pierre Marié](#)

06 09 46 88 93

## À propos de Net-entreprises

[www.Net-entreprises.fr](http://www.Net-entreprises.fr) permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée. Référence pour la réalisation et le règlement des formalités déclaratives sociales, Net-entreprises est aujourd'hui une plateforme de services facilitant les échanges numériques avec les entreprises.

Fort du succès de [Net-entreprises](#) (3 millions de déclarants inscrits, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations par an), le collectif GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative, la DSN, et du prélèvement à la source (PAS).

Créé en 2000 par les organismes de protection sociale qui mutualisent moyens et expertises pour dématérialiser les déclarations sociales, le GIP-MDS (groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales) regroupe les organismes de protection sociale (Acoss, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Sécurité sociale Indépendants, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).